

Date de dépôt : 11 décembre 2019

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de Mme Natacha Buffet-Desfayes : Le sexisme, un fléau qui doit être systématiquement et partout combattu !

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 22 novembre 2019, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Le 10 novembre dernier, le président du Conseil d'Etat a tenu, en direct sur les ondes de la RTS, des propos totalement déplacés contre une journaliste du Temps, comparant cette dernière à une groupie amoureuse d'un conseiller d'Etat. Ces déclarations inadmissibles remettent en cause la personnalité, les qualités professionnelles et l'objectivité de la journaliste en question. Dans le Matin dimanche du 17 novembre, le président du Conseil d'Etat regrettait maladroitement ses propos affirmant qu'il s'excusait si « la journaliste s'[était] sentie blessée comme femme » et enfonçait le clou en affirmant que « sur le fond, [son] propos portait sur la question déontologique de la trop grande proximité entre un journaliste et un homme politique ». Ce faisant, il disqualifiait une seconde fois la journaliste, sous-entendant une problématique qui suffirait à expliquer ses propos et balayant ainsi les critiques justifiées que ses propos ont provoquées. Or, il n'est nullement ici question de sensibilité, mais bien de la manière scandaleuse dont le président du Conseil d'Etat a assigné et limité une professionnelle aguerrie à ses prétendues émotions. Le sexisme est un fléau qui disqualifie les femmes et les chosifie. Toute forme de sexisme doit être prise avec le plus grand sérieux et systématiquement combattue par l'ensemble du Conseil d'Etat.

Mes questions sont les suivantes :

1. **Le Conseil d'Etat compte-t-il présenter des excuses à la journaliste en question pour les propos du président du Conseil d'Etat qui l'ont disqualifiée professionnellement ?**
2. **Quelles mesures le Conseil d'Etat compte-t-il prendre pour sensibiliser la population en général, et les membres du personnel politique en particulier, au fléau social qu'est le sexisme ?**

Je remercie le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il apportera à ces questions.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat rappelle que les faits évoqués se sont déroulés dans le cadre d'une émission satirique. Le président du Conseil d'Etat a déjà pu souligner qu'il n'aurait pas utilisé cette expression dans une autre situation. Ses propos n'ont d'ailleurs suscité aucune réaction jusqu'à ce qu'ils soient sortis de ce contexte très particulier et soient diffusés sur les réseaux sociaux. Pour sa part, le Conseil d'Etat constate que le président a présenté ses excuses à la journaliste concernée.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat confirme s'engager sur les questions d'égalité femmes-hommes ainsi qu'il l'a souligné dans son programme de législature ou encore sur le site Internet de l'Etat :

<https://www.ge.ch/document/programme-legislature-2018-2023-du-conseil-etat/telecharger>

<https://www.ge.ch/dossier/promouvoir-egalite> .

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Antonio HODGERS